

EXTRAIT DU PROCES VERBAL DES  
DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

NOMBRE

De conseillers en exercice 34  
De présents 31  
De votants 34

DU 10 décembre 2025

188\_2025

**Objet :**

**FIXATION DES TARIFS 2026 POUR  
LE SIA CORNIMONT-LA BRESSE**

Le Président certifie que la convocation du Conseil communautaire a été affichée au tableau d'affichage de la Communauté de communes des Hautes Vosges à CORNIMONT, conformément aux articles L2121-10, L2121-12 et L2121-17 du Code Général des Collectivités Territoriales

L'an deux mille vingt-cinq, le dix décembre, à vingt heures, le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes des Hautes Vosges, réuni à CORNIMONT, après convocation légale, sous la présidence de Didier HOUOT,

**Etaient présents :**

AUBERT Emmanuelle, BASTIEN Jeannine, BONNOT Elisabeth, CHEVRIER Denise, CLAUDE Karine, CLAUDE Pascal, CLEMENT Gérard, CLEMENT Marie-Josèphe, CROUVEZIER Maryvonne, FIORELLI Jean-Louis, FRANÇOIS Marie-Josée, GEHIN Martine, GRANDEMANGE Érik, HOUILLON Anthony, HOUOT Didier, HUMBERT Stanislas, LAGARDE Patrick, MARCHAL Raymond, MENGIN Liliane, MEYER Gérard, MOREL Fabienne, NICAISE Roger, PERRIN Nadine, PIERREL Cédric, PIQUÉE Yannick, ROBERT Dorine, SCHMITTER Jimmy, TOUSSAINT Bernard, TOUSSAINT Evelyne, VANSON Brigitte, VAXELAIRE Régis

**Absents excusés ayant donné procuration ou représentés :**

MATHIEU Jérôme pouvoir donné à CROUVEZIER Maryvonne, REMY Nicolas pouvoir donné à MOREL Fabienne, VAXELAIRE Hervé pouvoir donné à TOUSSAINT Evelyne

**Secrétaire de séance : Madame FRANÇOIS Marie-Josée**

Les tarifs des prestations du SIA à appliquer en 2026 doivent être votés par l'Assemblée délibérante avant le 31 décembre 2025, pour les communes de La Bresse et Cornimont.

Compte-tenu :

- des projets d'investissement en cours et ceux prévus au plan pluriannuel d'investissements en 2026,
- de l'augmentation des charges et de la dette,
- des nouvelles obligations réglementaires (Diagnostics) et de la diminution des aides,
- de l'inflation,
- de l'évolution de la masse salariale,
- de la nécessité d'équilibrer les budgets,
- de la situation des tarifs du S.I.A. par rapport aux communes voisines et à la moyenne nationale,
- des tarifs appliqués pour les mêmes prestations dans les communes similaires,

Il est prévu une augmentation d'environ 2% des tarifs soit l'application des tarifs suivants :

SERVICE	PRIX HT 2026			
Abonnement assainissement	Forfait	60.75 €		
Consommation < 100 m <sup>3</sup>	M <sup>3</sup>	0,69 €		
Consommation > 100 m <sup>3</sup>	M <sup>3</sup>	1,14 €		
Taxe pour modernisation des réseaux (AERM)	M <sup>3</sup>	0,17 €		
Alimentation par source (abonnement + forfait 80 m <sup>3</sup> + taxes)	Minimum	129.55 €		
Curage réseau	Horaire	73.15 €		
Passage caméra vidéo	Horaire	58.18 €		
Rapport d'inspection vidéo	Forfait	48.32 €		
Travaux divers pour le compte de tiers	Horaire	58.18 €		
Majoration pour travaux en période d'astreinte	%	25,00 %		
Vidange de fosse septique Cornimont-La Bresse	Forfait fosse 3m <sup>3</sup>	291.77 €		
Vidange de fosse septique autres communes Ventron, Saulxures, Thiéfosse	Forfait fosse 3m <sup>3</sup>	329.64 €		
Voyage supplémentaire	Forfait 3m <sup>3</sup>	115.95 €		
Contrôle de raccordement	Forfait	101.44 €		
PFAC (participation pour le financement de l'assainissement collectif)	Domestiques	Par raccordement	Forfait	555.00 €
	Assimilés domestiques	0 à 500 m <sup>2</sup>	M <sup>2</sup>	8.06 €
		500 à 1000 m <sup>2</sup>	M <sup>2</sup>	5.03 €
		> 1000 m <sup>2</sup>	M <sup>2</sup>	3.24 €

	Industriels	0 à 500 m2	M <sup>2</sup>	8.06 €
		500 à 1000 m2	M <sup>2</sup>	5.03 €
		> 1000 m2	M <sup>2</sup>	3.24 €

**Considérant** l'avis favorable de la commission environnement dans sa séance du 24 novembre 2025,

**Considérant** l'avis favorable du Bureau communautaire dans sa séance du 26 novembre 2025,

Le Conseil communautaire, après en avoir délibéré,

➤ **DÉCIDE** l'application de la grille tarifaire présentée ci-dessus.

POUR : 34    CONTRE : 0    ABSTENTION : 0

Fait et délibéré en séance, les an, mois et jour susdits.

Les membres présents ont signé au registre après lecture.

A CORNIMONT, le 10/12/2025,

Le Président,



Didier HOUOT  
 2025.12.12 22:54:59 +0100  
 Ref:10065054-15175825-1-D  
 Signature numérique  
 Le Président